



dans tous ses états...













à faire des rêves de Follaton, me voici ébloui par une lumière intense qui m'obligea à plisser les yeux. Le froid était vif; assez vite j'ai dû rabattre mon bonnet sur mes oreilles qui commençaient à piquer. Ah! Quel spectacle! Des cristaux de neige partout, une mousseline fine, moelleuse enveloppait chaque plante, chaque branche, piquet, pierre et habillait même les grandes boîtes roulantes alignées sur la place.

Cela faisait longtemps que dame nature n'avait pas enfilé ce léger costume d'hiver, costume qui la rend si pure et si fragile à la fois. Quelques oiseaux s'aventuraient à la recherche de précieuses friandises ; ils s'accrochaient aux extrémités des brindilles puis se précipitaient au sol pour engloutir de mouvements secs les graines tombées. Dans leurs débattements, ils éparpillaient les baies au pied de la vigne vierge. J'étais frappé de la multitude d'empreintes qu'ils laissaient en si peu de temps sur le sol. Mon regard se porta du côté des jardins où des traces trahissaient le passage récent d'autres animaux.

De mon perchoir, je ne peux pas bien distinguer, mais il se pourrait bien qu'une belette ou un mulot aient laissé leur signature. Là bas, ne serait-ce pas les pas décalés du lapin? Mais là, juste à mes pieds, ce sont bien les margues des coussinets caractéristiques du maître des lieux : le chat. Il va sans dire que les merles et autres rouges-queues ne se sont pas fait prier pour abandonner leur festin. Quel désordre après leur départ! Tout à mes pensées sur les margues que chaque animal laissait dans ce tableau initialement si pur, mon esprit vagabonda, encore troublé par la magie des cristaux. Il revécut le mois de juin, quand une petite équipe de jeunes et d'adultes est partie à travers le village ramasser les traces, plus visibles mais moins acceptables celles là, laissées par d'autres le long des chemins : bouteilles, emballages de toutes sortes, morceaux de plastique, objets épars. Comme ces carcasses de lanternes volantes, si belles à voir s'envoler, mais si pitoyables quand elles chutent au milieu des arbres ou des prés. Des humains ne s'inquiètent pas de laisser des traces de leur passage. Ou bien, peut-être par besoin de marquer un territoire, d'autres s'emploient à badigeonner, à taguer dites-vous aujourd'hui, des signes à la peinture sur des murs qui n'avaient pas demandé qu'on leur fasse une telle beauté. A croire que c'est une hantise pour ceux là de laisser une trace indélébile de leur éphémère passage sur cette terre.

Est-ce que les hommes ont la possibilité de savoir comment ils laissent le monde derrière eux ? Voilà une question qui me taraude, moi qui ne peux à peine agiter l'air quand je me déplace ou laisser la buée de mon souffle sur une vitre par temps de gel.

Observer toutes les personnes qui conversent sur la place de l'église me permet de sentir combien les visages, les gestes, les mimiques, les regards peuvent se marquer, être troublés par des paroles échangées. Et de me dire qu'il n'y pas que dans la nature que l'on laisse des traces de toutes sortes mais également dans les toiles tissées des conversations, qui produisent toutes sortes de motifs, de mystérieux entrelacs. Tout comme les lanternes volantes et plein d'autres objets, l'effet des paroles ne paraît pas biodégradable!

Pour ne pas vous le cacher, je sais aussi tout le travail entrepris par mes voisins de palier pour mettre sur papier leurs idées concernant le village de demain et d'après demain. Ils vont laisser, en se projetant dans l'avenir, une marque qui ne s'effacera pas de sitôt. J'espère que mon perchoir aura toujours sa place réservée dans leur nouveau document.

Alors qu'avec l'année nouvelle chacun trouve de bonnes marques et laisse de belles traces partout autour de lui.

Bonne et heureuse année 2018 !

Sommaire

Edito page
Territoire page
CCLA page
Travaux page
Bibliothèque
Portraits de Dullinois
Urbanisme
Agenda
Tourisme
Syndicat des eaux
Conseil Municipal jeunes
Etat-civil
Côté pratique
Expo Jardin des Toiles
Comité des fêtes

page 18

territoire

PLU

Nous avons retenu un bureau d'étude pour nous assister dans la révision du PLU (Plan Local d'urbanisme) de la commune.

Le travail a débuté en septembre 2017 et devrait se terminer en septembre 2019. La réunion publique du 10 oct 2017 a lancé le travail et jusqu'en février 2018 nous réalisons le diagnostic territorial (les besoins et les enjeux).

L'avancement de notre diagnostic se clôturera par une nouvelle réunion publique de présentation des donnéesclés, des enseignements et des enjeux de celui-ci, prévue le 6 février 2018 à 19h à la salle des fêtes de DULLIN.

Ensuite, il s'agira d'écrire le PADD (Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui synthétisera le projet communal et constituera l'horizon tracé de notre commune pour les 10 prochaines années.

Nous mettons les éléments de l'étude au fur et à mesure de l'avancement sur le site de la commune.

(http://www.dullin.fr/urbanisme-2/plu/)

Une réunion publique viendra clore la partie diagnostic et dans le cadre de la concertation, nous avons également prévu un atelier de travail pendant la phase d'élaboration du PADD.

Une participation des habitants lors de cet atelier est souhaitée pour soutenir les élus et apporter des idées dans la rédaction du projet communal pour les 10 prochaines années (nous vous communiquerons en temps voulu les éléments et dates)...

Le PLU est un élément clé dans l'organisation de la commune et concerne chacun de nous.

Certes, c'est une trace éphémère et provisoire mais oh combien importante, comportant des enjeux pour chacun de nous. A nous de nous donner des règles du jeu, éloignées des intérêts privés, pour un véritable projet communal et de territoire. Quelles traces laisserons-nous aux Dullinois et visiteurs ?

Recensement de la population

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

L'agent recenseur pour notre commune sera M. Yves MERCIER, qui sera muni d'une carte INSEE avec sa photo.

Vous pourrez soit remplir les formulaires et les remettre à l'agent recenseur, soit déclarer directement sur le site internet de l'INSEE avec vos identifiants, dans ce cas les infos ne sont pas du tout transmises en mairie. Pour les renseigner en ligne, vous trouverez tous les éléments sur le site internet de la mairie.



Le recensement est prévu par la loi, et il est, comme le vote, un devoir de citoyen. Il permet pour les communes de recevoir les dotations de l'Etat qui sont calculées sur la population communale. Dans le cadre de la révision du PLU, les chiffres de l'Insee donnent des précisions sur l'évolution de la population.

Pour toute info, Patricia MARCEL, coordonnateur communal est à votre disposition.



Compétences de la CCLA

Dans la lignée des évolutions politiques et législatives, les dotations de l'Etat sont et seront de plus en plus dépendantes de la mutualisation et/ou des regroupements de compétences.

Si la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette est restée indépendante, plus par impossibilité de se fédérer avec d'autres que par choix, les expériences que connaissent d'autres collectivités fraîchement regroupées montrent que cela est compliqué, peu efficient. Mais peut-être faut-il être patient pour laisser le temps nécessaire à ces réorganisations.

Il est vrai qu'à court terme, les projets que porte la CCLA sur des dossiers comme la station d'épuration, les circulations douces autour du lac, les relations privilégiées avec un centre social au plus près des besoins des habitants....ne font pas regretter ce choix par défaut.

Les dotations de l'État aux communautés de communes sont également de plus en plus dépendantes du nombre de compétences exercées, non pas réellement mais sur la base d'une liste pré-établie.

Pour garder la somme totale de DGF actuelle, la CCLA se devait de prendre deux compétences supplémentaires



La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations est devenue obligatoire au 1er janvier 2018. Il en restait une à choisir : la compétence voirie « d'intérêt intercommunal » a donc été retenue. Elle concernera uniquement les voies des zones artisanales gérées par la CCLA et les pistes de circulation douces créées ou à créer.

Parallèlement à ces modifications, la compétence « assainissement » inclura de fait la gestion des eaux pluviales « urbaines ».

Là encore, cela va demander un travail collégial pour déterminer les limites exactes de cette définition.

Certains élus se questionnent sur l'attitude à avoir d'ici la fin de leur mandat :

Laisser les choses en l'état et ne pas prendre de décisions qui engageraient l'avenir dans lequel ils ne seront plus forcement présents.

Ou bien préparer cet avenir en travaillant rapidement vers des regroupements de communes ou d'intercommunalités.

Fusion des communes

Le débat fait rage et revient de temps en temps... Pourquoi fusionner ? Avec qui ? Sommes-nous vraiment bien tout seul ? Ne pourrions-nous pas faire mieux avec d'autres ?

Pour l'instant, la fusion de la communauté de communes avec des voisin(e)s n'est pas d'actualité. La loi nous autorise à rester seul et la communauté de communes de Yenne souhaite se rapprocher de Belley. Nous pouvons donc continuer notre bonhomme de chemin seul, continuer de discuter avec la communauté de communes de Val Guiers (Pont-de-beauvoisin Savoie) et commencer à discuter avec le Parc de Chartreuse... nous verrons bien ce que l'avenir nous réserve.

En ce qui concerne l'avenir des communes... Bien malin celui qui pourrait prédire les prochaines lois... « Follaton, aide nous, du haut de ton perchoir, que vois-tu poindre ? »

- Tu vois un car qui relie tous les jours (ou presque)
 Dullin à Ayn. Ils doivent avoir des trucs à se dire ceux là pour faire tourner un car 4 fois par jour!
- Tu vois tous les matins (ou presque) un flot de voitures descendre en direction de Lépin-le-lac, longer le lac et prendre l'autoroute pour passer sous la montagne... et revenir le soir en sens inverse...

- Tu vois des habitants prendre le train ou le bus à la gare de Lépin-le-lac.
- Tu vois des Dullinois aller faire leurs courses, parfois vers Novalaise, parfois vers le centre commercial de la Baronnie et des fois même à Lépin-le-lac.

Que sont nos communes aujourd'hui? Qu'est ce qui fait nos spécificités? Entre mairies, nous avons tout de même l'impression de gérer tous les mêmes choses chacun dans notre coin. Avec nos propres regards certes mais chacun dans son coin réinvente sa commune.

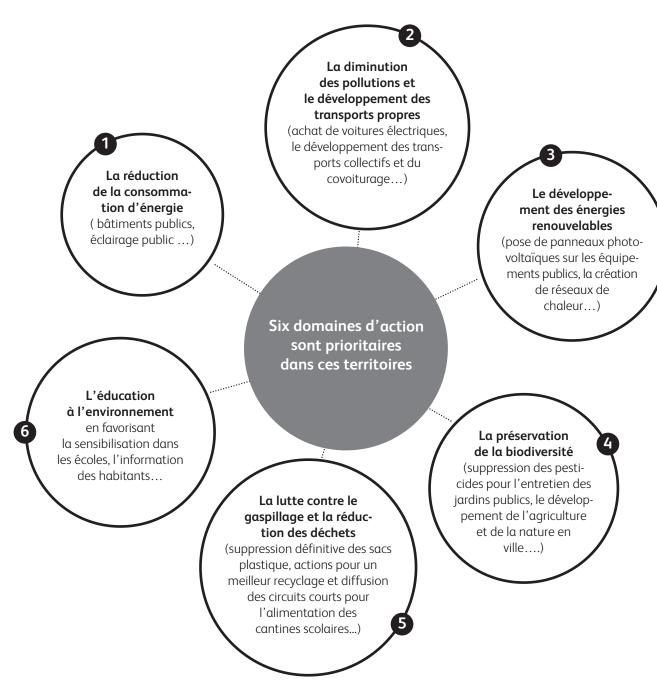
Autant de sujets auxquels doivent faire face les élus du moment. Dans la famille des anciennes traces, je demande les communes! Quel sujet délicat de "s'attaquer" à un découpage qui date de 1789...que de responsabilités!

Donc, pour l'instant, l'équipe municipale se questionne, parle avec son voisin Ayn, réfléchit au sens, à l'intérêt et à l'intention d'une éventuelle fusion. Le mariage de raison se réfléchit ... A l'heure où les Pacs viennent de rentrer en mairie depuis le 1er novembre 2017....



Un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Dans ce cadre, la collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.



Le territoire de l'Avant-Pays Savoyard via le SMAPS a souhaité se porter candidat à l'appel à projet TEPCV en novembre 2016. Cette initiative a amené la CCLA à identifier les actions qui pourraient s'inscrire dans cette démarche mais elle concerne aussi les initiatives et projets communaux.



La liste d'actions qui a été retenue par le ministère de l'écologie pour la CCLA est la suivante :



POURSUITE DU BOUCLAGE PIÉTONNIER ET CYCLABLE :



Aménagement de la rive Est du lac entre Maison du lac (Nances) et le lieu-dit « La Combe » (Aiguebelette-le-Lac)



Reprise du cheminement piéton entre le bourg d'Aiguebelette le Lac et la base de loisirs d'Aiguebelette



Aménagement d'un cheminement piéton et vélo entre le secteur du Gué des Planches en direction du chef lieu de Lépinle-Lac (1,95 km)



ACQUISITION D'UNE NAVETTE ÉLECTRIQUE POUR TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES.

Cette action a été abandonnée faute de moyens financiers mais l'objet était de renouveler le bus du lac pour des dessertes régulières des points stratégiques.



ACQUISITION D'UNE EMBARCATION À MOTORISATION ÉLECTRIQUE

pour assurer les missions de contrôle sur le lac et surveillance du milieu naturel.

L'ensemble de ces missions a été engagé cette fin d'année 2017 et devrait être réalisé courant 2018.



INCITATION À LA PRATIQUE DES VÉLOS :



Mise en place de 4 box à vélos

(Gare de Lépin le lac, Maison du lac, Maison des associations Novalaise, Salle polyvalente à Novalaise)





Renforcement du parc de stationnement

vélos au niveau des pôles touristiques et mise en place de point de recharge VAE : l'ensemble des communes de la CCLA va bénéficier d'arceaux vélos.



Développer une offre de parcours découverte autour du lac par les Hauts pour les Vélos à Assistance Electrique



Liaison vélo Ayn et Dullin avec les pôles de transports collectifs : mise en place d'une signalétique pour relier la Maison du Lac aux communes d'Ayn et Dullin « par les Hauts »



Acquisition de 20 Vélos à Assistance Electrique: la CCLA va acquérir 20 VAE pour proposer aux habitants du territoire la découverte de ce type de déplacement. La location sera à prix réduit, avec une caution, et sera sur une durée de 2 semaines renouvelable. La CCLA proposera également aux prestataires touristiques intéressés d'en avoir un ou deux pour leurs « clients estivaux ». Les gîtes de Dullin se sont positionnés pour en proposer l'été prochain aux locataires des gîtes.

EN CE QUI CONCERNE LES PROJETS DE LA MAIRIE DE DULLIN, les actions retenues (et financées à 80% par le ministère de l'écologie) sont les suivantes :

- Eclairage par des Leds de l'ensemble du village de gîtes situé au chef lieu
- Dépose de l'éclairage non conforme des lieux-dits
- Eclairage par des luminaires solaires et à leds des abris bus nouvellement posés.



Ces actions ont été engagées en cette fin d'année 2017. A l'heure où nous faisons paraître ces lignes, un retard de livraison explique que les luminaires ne sont toujours pas mis en place.

travaux

Travaux 2017

L'année 2017 est passée bien vite, déjà l'heure des bilans pour la commission travaux (même si elle a déjà les yeux tournés – et la tête aussi – vers les devis et programmation 2018).

En 2017, que s'est –il passé ??? Quelles traces avons-nous laissées ???



Déjà... la plus impactante pour tous est bel et bien : la numérotation! Nous avons tous déménagé (fictivement) en 2017! Changement d'adresse, nouveaux panneaux, nouveaux numéros. Pas facile de contenter tout le monde

mais l'équipe est satisfaite de la qualité des panneaux, de la pose et de l'esthétique qui s'harmonise parfaitement avec notre village savoyard.







Le conseil municipal a également décidé de toucher à « un monument » de la commune de Dullin en isolant par l'extérieur 5 gîtes communaux. Nous vous avons présenté les travaux dans un Dull'info précédent mais nous pouvons tous désormais le constater et les voir : les fameux

gîtes qui sont arrivés à la fin des années 1970 font peau neuve. En plus d'un meilleur confort pour les habitants, ils vont bénéficier d'un relooking. Nous espérons qu'ils seront plus agréables à vivre en hiver, sans compromettre leur usage estival.

A nous tous d'en faire la pub désormais!



Le parcours VTT, en collaboration avec le club de Novalaise, a lui aussi fait entièrement peau neuve. Fini les palettes bricolées, nous avons mis en place un parcours pour tous niveaux en fuste. Il n'attend plus que vous (et que la neige fonde) pour que vous alliez tracer votre route et vous tester sur les différents agrès. Un panneau indicatif arrivera prochainement pour informer le promeneur ou cycliste de passage qu'un parcours VTT est disponible ici.

Lors d'une réunion publique de 2016, des parents, soucieux de l'attente de leurs enfants collégiens sous la pluie ou la neige, ont interpellé l'équipe municipale pour la mise en place d'abris bus. Ce projet a trouvé un large écho et après quelques échanges, un vote du budget, des



rencontres avec les parents, des devis

auprès de l'entreprise Bellemin puis Jacky Noiray, nous pouvons désormais profiter de 3 abris bus sur la commune. Il nous reste à les lasurer ou aux collégiens à les décorer ? A en croire le Follaton, on hésite à laisser des traces indélébiles. Le plus discret ou authentique fera bien l'affaire...

Merci à Marcel Guicherd d'avoir accepté l'implantation d'un abri bus sur l'angle de son terrain.

Dans les nouvelles moins réjouissantes de 2017, nous avons toujours des problèmes de chauffage avec la maison Montigon. La commune a décidé de porter plainte vis-à-vis de l'architecte et des entreprises concernées. Un expert judiciaire devrait être missionné courant février afin qu'il rende rapport et verdict au 1er trimestre…la suite au prochain numéro…. Nous espérons que cette trace sera légère et discrète. En parallèle la mairie a trouvé un terrain d'entente avec les locataires impactés par ces désordres…



Travaux 2018

Pour l'année 2018, les projets de travaux concernent :

Sur la voirie

- La reprise totale de la route du Gallin suite aux travaux d'assainissement. La commune prendra contact avec tous les riverains pour connaître leurs besoins ou desiderata afin de réaliser à leurs frais des enrobés sur les cours ou chemins d'accès.
- La réalisation d'élargissements partiels sur la route de la Roue pour permettre le croisement des véhicules.
- Les reprises des flashs sur d'autres routes communales.

Sur l'église

La **mise en accessibilité** par la modification du perron de la porte principale, la création d'une rampe d'accès et d'une main courante.



A l'auberge de Mandrin

La réalisation d'un **diagnostic thermique** général pour estimer au mieux les besoins, l'état des installations existantes, et avoir des préconisations pour d'éventuels travaux à venir.



Sur l'école

Une demande de subvention a été déposée au niveau du Département pour **poser des stores** sur les fenêtres de la classe maternelle, refaire des **peintures**, reconstruire une partie du **muret en pierres sèches**, changer quelques **jeux extérieurs**.



Pour le cimetière

Une autre demande de subvention a été déposée à la Région, en vue de réaliser des travaux de réparation des **crépis du mur d'enceinte**, de la création d'**un jardin du souvenir**, d'un nouvel **ossuaire**, de **reprise de concessions** abandonnées et d'un **traitement paysager**,



Est envisagée aussi la **rénovation du local situé entre la cure et l'église**, où le Comité des fêtes stocke une partie de son matériel. Sont à refaire le toit, une partie du sol (à bétonner) et les portes. L'objectif est de permettre au CDF de stocker tout son matériel et ainsi de libérer le sous-sol d'un gîte qui lui est actuellement dédié ; ce sous-sol pourrait être utilisé comme garage à vélos pour les clients des gîtes.

Bibliothèque

En 2017, Les bénévoles de la bibliothèque trouvent leur rythme et créent des liens avec les autres bibliothèques.

Il y a les permanences qui donnent le rythme de base structurant : nos permanences tous les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 17h à 19h.

Au cours de l'année, nous programmons des ateliers réguliers, comme le club de lecture et l'atelier d'écriture. Il y aura aussi des café-lecturetricot, plus ponctuels, au cours de permanence.

Et il y aura encore des évènements festifs à venir comme la petite cerise sur le gâteau ou le petit coup de cymbale finale!

Nous poursuivons également doucement le réaménagement de la bibliothèque avec :

- un nouveau meuble pour nos BD
- un désherbage pour faire place à de nouveaux ouvrages (quand les bibliothécaires désherbent, cela signifie qu'ils se débarrassent des livres abîmés, trop anciens, plus d'actualité...)

Et tout au long de l'année vous pouvez nous suivre sur **notre page facebook** bibliothèque de Dullin qui compte 19 abonnés!





le désherhage

LE CLUB DE LECTURE d'Attignat-Oncin devient NOMADE

Nous vous proposons des rencontres pour échanger ensemble sur nos livres coup de cœur. Le 1er MERCREDI de chaque mois de 18h30 à 20h00 (Hors vacances scolaires) Chaque rencontre est suivie d'une petite collation.



Mercredi 10 janvier à la bibliothèque de DULLIN : Le train des orphelins de Christina BAKER-KLINE.

Mercredi 7 février à la bibliothèque d'AYN : Chanson douce de Leïla SLIMANI.

Mercredi 7 mars à la bibliothèque de LEPIN LE LAC : La tresse de Laetitia COLOMBANI

Mercredi 4 avril à la bibliothèque d'ATTIGNAT-ONCIN : Le guide du routard Galactique de Douglas ADAMS

Mercredi 2 mai à la bibliothèque de DULLIN : Marianne et le garçon noir de Léonora MIANO

Mercredi 6 juin au restaurant Au Pré des Etoiles de St Franc : titre non encore choisi.



LE CAFÉ LECTURE TRICOT

Le 18 octobre, la bibliothèque a organisé son 1er café lecture tricot pendant la permanence.

L'idée est simple : partager un café (ou un thé), ses lectures et/ou ses astuces et projets tricot. Quelques magazines de modèles tricot, aiguilles et pelotes sont fournies pour les débutant(e)s.

D'autres cafés tricot seront programmés sur le 1er trimestre 2018, en commençant par le mercredi 17 janvier. Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



Portraits de Dullinois

Marie-Jo BELLEMIN

C'est en 1963 que je suis arrivée à Dullin, par mon mariage avec Robert, après avoir travaillé 4 ans dans la maternité de Pont de Beauvoisin.

Nous habitions alors aux Gabriaux ; sans voisin immédiat, je restais seule toute la journée. L'obtention du permis de conduire m'a été d'une très grande utilité pour me sortir de cet isolement et surtout dès 1969 pour accompagner les enfants à l'école. Entre temps, nous avions emménagé à Vergenucle d'en Bas et, sans voiture, il n'aurait pas été possible d'assurer les 2 allers et retours de nos 4 enfants jusqu'à l'école du village. L'entraide avec d'autres parents de Vergenucle a bien fonctionné.

De retour d'Algérie, mon mari a monté son atelier de menuiserie-charpente. Dans les années 1973-1974, il a dû l'agrandir et installer un séchoir à bois, chose rare pour l'époque. Travail à l'entreprise, embauche des apprentis et des ouvriers, montage de la maison à l'emplacement de la grange et de l'écurie, sans parler des mandats de Conseiller municipal, les activités n'ont pas manqué durant ces années. Je garde aussi un très bon souvenir des toutes les animations mises en place autour de l'école : les sorties et les échanges scolaires, les soirées choucroute, toutes organisées par le Sou de l'école. Je trouve formidable tous les liens sociaux tissés entre les parents d'élèves et pense que Dullin perdrait beaucoup si l'école devait venir à disparaître

Actuellement, mes relations avec les autres habitants de Dullin se font par le biais du repas communal et de toutes les activités proposées par le Comité de fêtes.

J'apprécie particulièrement les sorties théâtre ou les comédies musicales, adaptées à tout public. Et je ne peux passer sous silence « les pionniers » du Comité des fêtes qui dès 1962 ont organisé la 1ère vogue, avec le lâcher de ballons, le feu d'artifice, le bal sur le plancher...

Et que l'on continue à s'amuser et à bien vivre à Dullin!





Hervé Regairaz

Cela fait 47 ans que je suis à Dullin. J'y suis arrivé à l'âge de 3 ans, venu de Lépin-le-Lac, Mon papa a été élevé par une famille dullinoise, la famille Montigon, et adopté comme enfant de cette famille. C'est dans une partie de leur maison que nous habitions.

Ma scolarité primaire s'est déroulée dans la classe unique du village, qui recevait les élèves de la maternelle au CM2. Pendant les 6 années passées avec la même institutrice, nous avions le temps de faire connaissance et de venir en aide aux camarades qui présentaient des difficultés. Je me souviens qu'il fallait fermer les fenêtres quand les cloches se mettaient à sonner lors des enterrements.

A partir des années 1970, j'ai vu 2 grands chantiers impacter fortement la physionomie de Dullin. Ce fut tout d'abord la construction des premiers gîtes du village de vacances puis le percement de l'autoroute. Pour l'enfant que j'étais, cela représentait une distraction de voir travailler les engins.

Mon travail de métallier m'a conduit à connaître différentes entreprises du secteur et je suis particulièrement fier d'avoir soudé et assemblé les pièces de la lame du chasse neige qui passe à Dullin. Comme beaucoup, je regrette la disparition des petits commerces : bar-tabac, épicerie.

Si comme moi vous êtes attachés aux ressources naturelles de Dullin, les noms « Banc des dames ; Chaise du bon Dieu ; Grand bec » évoqueront certainement quelque chose. Si non, je pourrai vous renseigner. Je suis également un grand ramasseur de champignons, mais là je ne peux vous donner d'indication!



Dullin, c'est le village de mon enfance. J'y ai fréquenté son école, grandi, exploré les moindres recoins, avant de filer vers les villes de mes études dès 2006.

Après un passage par Nice, Lyon, Grenoble, Chamonix, puis Chambéry, m'enrichissant de quelques diplômes universitaires et d'un début d'expérience professionnelle en journalisme/communication, j'ai choisi une autre voie : celle de l'agriculture. Re-belote sur les bancs d'une formation professionnelle au lycée Reinach, nouveau diplôme en poche, et me voilà aujourd'hui en phase d'installation sur la ferme familiale.

Un retour au pays pour poursuivre le travail de mon père, et de mon grand père avant lui, avec notre troupeau de vaches laitières abondance. Un choix dont je suis heureuse et fière.

J'habite depuis 2016 sur les hauteurs du village, et je partage mon temps entre les animaux, ici, et le rugby, ma passion, à Chambéry... mais aussi le football depuis cette année, à Novalaise, mes amis, les voyages, la montagne, un peu de guitare et de chant

Notre métier est très prenant, mais nous offre une liberté extraordinaire. L'équilibre entre toutes mes activités est indispensable et essentiel, et je suis ravie de l'avoir trouvé ici, dans le village de mon enfance.

Tout cela me permet de continuer de développer une part de notre patrimoine. Puisque Dullin n'aurait probablement pas le même visage sans animaux pâturant dans ses champs...



Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Avant Pays Savoyard / Chautagne :

des aides pour vos travaux de rénovation!

Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2018

Des aides financières et des conseils gratuits.

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Oui est concerné?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux

Quels travaux sont aidés?

- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.



Notre Syndicat fête ses 65 ans. Aux neuf communes fondatrices sont venues s'amalgamer, depuis 2003, 18 autres communes. Ces dernières ont compris toute l'importance d'une gestion intercommunale de la ressource en eau et du professionnalisme d'un service dédié.

En 2017, comme chaque année, nous avons poursuivi nos investissements : création d'environ un km de réseau de diamètre 300 entre La Bridoire et Domessin, pour prolonger la colonne vertébrale du Syndicat ; achèvement du réservoir de la Plagne sur la commune d'Entremont-Le-Vieux, achèvement d'un petit réservoir à Corbel, création d'une liaison entre Belmont-Tramonet et Avressieux ; mise en place d'un surpresseur à Saint-Béron. En parallèle, nous équipons progressivement, tous les réservoirs de distribution d'eau potable, de notre système de surveillance à distance, pour une veille de la production en continu. Outre les différents achats : véhicules, matériel nécessaire au bon fonctionnement de notre régie, nous avons poursuivi les opérations de protection de captages.

Et demain... la compétence eau potable passant obligatoirement des communes aux intercommunalités entre 2018 et 2020, quels changements pour notre Syndicat, pour les abonnés?

En Savoie, les changements, les regroupements de communes, bouleversent les services d'eau potable et d'assainissement. Sur notre secteur, nous avons la chance d'avoir pu anticiper ce mouvement, d'avoir absorbé progressivement les communes et leur réseau, pas sans mal, pas sans l'investissement des agents du Syndicat, mais aujourd'hui le service fonctionne avec une cohérence intercommunale forte. Notre présence sur trois Communautés de Communes, dont la totalité de Val Guiers, peut permettre à notre structure de se maintenir, mais conformément aux applications de la loi NOTRe, l'avenir du Syndicat est plus que jamais soumis aux choix des Communautés de Communes qui le composent...

Des changements peuvent encore intervenir... oui... mais le Syndicat, aujourd'hui, pourra relever les nouveaux défis ou si besoin transmettre son savoir-faire...

Pour vous, l'eau, soyez-en sûrs, sortira toujours des tuyaux en quantité et en qualité quoi qu'il advienne... ensuite, il est question du prix de l'eau et de la qualité du service.

Le Comité Syndical a voté pour une augmentation de 3 % pour 2018, ce qui représente une plus-value de 5 € pour une facture de 120 m³ par an. Il faut comprendre que le prix de l'eau sur notre secteur est parmi les plus bas en Savoie, qu'il vaut mieux avoir une augmentation modérée mais constante plutôt qu'une augmentation brutale. Le réseau d'eau, après 65 ans d'existence, aura besoin de se renouveler, tout investissement aujourd'hui s'inscrit pour les besoins à venir. De plus, vous n'êtes pas sans savoir que les communes ont de moins en moins de dotations de l'Etat, les gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement sont également touchés, les subventions qui leur sont versées pour leurs investissements vont diminuer à l'horizon 2019. La mutualisation des dépenses et la gestion au plus juste des investissements sont plus que jamais des enjeux forts que la structuration en Syndicat Intercommunal peut prendre en compte et gérer.

> Le Président Yves BFRTHIFR

Permis de construire et déclarations préalables

CONVERS Mickael VANBERVLIET Marion

Le Sauget
Réhabilitation projet
PC09N1002 Jeannot
> Accord le 30/10/2017

ALGA Eric

459 imp de la JarnetteTerrasse pour piscineDemande de pièces complémentaires

NOIRAY Jacky

561 Chemin de la Roue Véranda

> Dossier en cours

BROGLIO

Route du Bois Façades

> Accord le 24/08/2017

Mairie de DULLIN

Chef-Lieu Amélioration technique 2 gîtes

> Accord le 04/08/2017

Mairie de DULLIN

Chef-Lieu Amélioration technique 3 gîtes

> Accord le 04/08/2017

André BOIS

31, chemin de la roue Isolation extérieure faces nord et est > Accord le 04/09/2017

JOLY Allan

270 Ch du Bois Modification ouvertures > Accord le 13/09/2017

Sci LES TOTIPOTENTS

245, chemin de la Roue Construction abri bois > Accord le 02/11/2017

GSM pour REGAIRAZ

*O1302 Belley*Partage parcelle
> Accord le 05/12/2017

MOUREAUX Caroline

*Imp. du Fourchet*Modification de façades
> Accord le 27/11/2017

Sarl OFEGA M RICHOU

496, ch. de la Roue Modification de façades > Accord le 07/12/2017

Sarl OFEGA M RICHOU

496, ch. de la Roue Modification de façades



AGENDA

Samedi 3 février Repas dansant costumé

Salle des fêtes

mardi 6 février

Réunion publique Urbanisme 19h à la Salle des fêtes

Samedi 10 mars Diots et Andouilles de l'ACCA

> dimanche 25 mars Repas communal

dimanche 5 août Fête au village

du 19 juillet au 12 août

Expo "Jardin des toiles"

Salle des fêtes

27 & 28 octobre

Boudins à la chaudière

Salle des fêtes

BIBLIOTHÈOUE

Permanences

les mercredis de 10h à 12h les vendredis de 17h à 19h

Club de lecture

18h30 à 20h Mercredi 10 janvier à Dullin Mercredi 7 février à Ayn Mercredi 7 mars à Lépin-le-Lac Mercredi 4 avril à Attignat-Oncin Mercredi 2 mai à Dullin Mercredi 6 juin à St-Franc

Ateliers d'écriture

18h30 à 20h 2èmes et 4émes jeudis de chaque mois

(voir article Bibliothèque page 8)

--- • ---



tourisme

Gîtes

Changement de numéro de téléphone Pour vos réservations de gites ou de salles : vous devez son

de salles : vous devez contacter l'accueil des gites au **06 72 70 23 57** au lieu de la mairie.



Une année satisfaisante malgré un mois de juillet avec un peu moins de réservations que d'habitude.

On constate plus de dépannages temporaires cet automne et cet hiver, ce qui compense, permettant ainsi d'atteindre les 200 000 € de recettes totales.

Un nouveau logiciel de réservation est effectif depuis le 1er octobre ; il permet de gérer beaucoup plus d'administratif à partir de l'accueil, laissant ainsi plus de temps à la secrétaire de mairie pour toute la gestion générale de la commune.



Pour consulter les rapports de qualité du Syndicat des Eaux du Thiers, voici la procédure pour le télécharger en liane:

Le RPQS 2016 et les précédents sont en ligne sur le site

http://www.services.eaufrance.fr

En indiquant le nom de la commune dans le module de recherche, vous avez accès aux rapports, aux rubriques eau potable et assainissement. Il faut cliquer sur le nom du Syndicat : lien vers le détail par année. Il faut préciser l'année de recherche en haut à gauche de l'écran, car il se met par défaut en 2017.

Jeunes

Conseil Intercommunal jeunes

La collecte de jouets, de vêtements et de livres organisée conjointement par le CIE et SSMA le 9 décembre a connu un vif succès.

Au nom des différentes familles qui ont bénéficié de cette collecte,

Savoie Solidarité Migrants Aiguebelette remercie tous les donateurs et félicite les jeunes pour leur geste de solidarité.

Les projets ne manquent pas pour l'année 2018 : rencontrer les élus de la CCLA, du Conseil départemental ou encore la députéeTyphanie Degois.

Rencontres qui seront accompagnées de visites des différents locaux avec pourquoi pas une découverte de l'Assemblée Nationale.



Service civique

La commune de Dullin, en lien avec Ayn, recherche un jeune en service civique.



Mariages



Décès

François BOIS, le 25 janvier 2017, conseiller municipal du 20/10/1947 au 19/03/1989, et plusieurs fois adjoint du maire.

René GIRERD-POTIN,

le 11 février 2017

Robert LAGRANGE.

le 3 août 2017

Jeanne GENTIL, veuve GIRERD

le 29 octobre 2017



Secrétariat de mairie : une (petite) révolution en 2018

Après plus de 27 années de (très !) bons et (très !) loyaux services à la population communale mais aussi auprès de tous nos clients des gîtes, Patricia, "Notre Secrétaire" va pouvoir gouter à une retraite bien méritée, d'ici cet été.

Nous vous en dirons plus le moment venu.

Un recrutement est en cours pour pourvoir à son remplacement.



Côté pratique

Services d'urgence

> Samu : 15> Pompiers : 18> Gendarmerie : 17> Centre anti-poison : 01 72 11 69 11

Médecins

NOVALAISE: Dr Aymoz -Dr Lagoutte: 04 79 28 79 85 Dr Dufaitre: 04 79 28 72 80

St ALBAN de MONTBEL : Dr Lefébure : **04 79 36 06 71** Dr Chavet : **04 79 70 84 22** Dr Palis : **04 79 36 06 71**

Cabinet d'infirmières

Novalaise : **04 79 28 72 71** La Bridoire : **04 76 31 21 13** St Alban : **06 70 62 20 93**

Vétérinaire

NOVALAISE J.H. Le Dall : **04 79 28 76 50**

Pharmacies

Novalaise : **04 79 28 70 26** La Bridoire : **04 76 31 12 05**

Centre Polyvalent d'Actions Sociales

St Genix/Guiers: 04 76 31 51 95

Taxis

Alisée transport : **06 11 45 84 73** Alt Charly Taxi : **04 79 36 03 44** Brunier-Collet : **04 79 28 75 52**

Coopérative Aun-Dullin

Horaires annuels:

Mardi au samedi : 8h30-12hVendredi et samedi après-midi

15h-18h30
> Dimanche: 8h30-12h
Les horaires sont modifiés
pendant les périodes de fêtes,

les jours fériés et en juillet/Août.

Tel: 04 79 28 73 63

Déchetterie

NOVALAISE > Lundi après midi : 13h30-18h > Mercredi matin : 8h30-12h du 1/03 au31/10

> Vendredi après midi : 13h30-18h

> Samedi 8h30-12h/13h30-18h La déchetterie est fermée les jours fériés

Les déchets de tonte ne sont pas acceptés.

Tel : **04 79 26 08 30**

ADMR

bureau route du lac à Novalaise **04 79 28 78 82**

Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - www.ccla.fr Maison du Lac Cusina 73470 Novalaise ccla@ccla.fr

Consultation architecturale 04 79 28 70 38

Uniquement sur rendez-vous à la CCLA - le 2e lundi de chaque mois

Syndicat des Eaux du Thiers

ST ALBAN DE MONTBEL 04 79 36 02 18 ou 06 83 40 74 43

Point relais CAF

LA BRIDOIRE - Association AVIE mardis 17h-19h et jeudis 14h-16h NOVALAISE - Association AEL mardis 9h-12h et jeudis 15h-18h

Office de tourisme

04 79 36 00 02

www.lac-aiguebelette.com

Allo service public

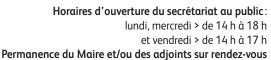
tél. **39 39**

La première réponse à vos questions administratives

Mission locale

tél. **04 79 28 57 39** à l'AEL, mardi de 14h à 17h

Mairie de Dullin





Tél.: 09 67 00 41 05 Fax: 04 79 36 01 88 E-mail: contact@dullin.fr www.dullin.fr



juillet au 13 août 2017.

Elle a réuni un nombre grandissant d'exposants et artisans. Ainsi 53 artistes de toute orientation (peinture, sculpture sur zinc, vannerie, verrerie, photographie, céramique) ont ébloui pour la 9ème année avec 858 visiteurs.

Les écoliers d'Ayn-Dullin ont participé à la décoration de l'exposition en confectionnant tout au long de l'année des épouvantails installés deci delà dans la salle. un grand merci à eux.

Les deux ateliers enfants organisés en parallèle de l'exposition ont aussi remporté un vif succès avec près de 40 enfants au total.

Une fresque de papier dans l'entrée a également permis à chacun, grands et petits, de donner libre cours à son imagination et créativité.

Victime de notre succès ? non ! nous préparons les 10 ans de l'exposition qui se tiendra l'an prochain du 19 juillet au 12 août 2018.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour l'envoi d'un dossier d'inscription si vous souhaitez participer.



